



Qu'est-ce qu'y z ont foutu
comme produits pour
avoir des carottes si
grosses ?



Y vont quand même pas me
laisser tout seul avec toutes
ces carottes ??



T'inquiète le reste de la famille est là !

Bon ben cette année les carottes ça a été record : moins d'une semaine pour tout ramasser et pas loin de 5 tonnes encavées... le calibre est au RDV comme l'a remarqué Yves, fidèle amapien de la première heure. Mais c'est bien en bio et 100% en variétés anciennes : 10kg par m carré, on peut difficilement faire mieux en agriculture biologique. Merci pour votre aide qui a été une fois de plus décisive !
Regardez comme ça nous rend heureux ;)



Ouaaaaaah putain si elle est longue cette bâche, on va miser à la rentrer !

Avec Karim qui a un projet d'installation dans le chablais, on range la serre des aubergines et poivrons : arracher les plants, rouler le goutte à goutte, rouler la bâche etc etc



T'inquiète ! Voilà l'enrouleuse Sauvage4000 qu'on a construite, tu vas voir ça !



Ouaaaaaah ! Impressionnant...



L'automne, c'est aussi le moment pour nous de trier les semences que l'on produit. Yona et Alex, en stage chez nous, trient les haricots avec notre séparatrice maison. Gwen est enchanté de la qualité des betteraves rouges, et les poireaux sèchent après un petit passage dans l'eau. Nous avons avec d'autres créés une maison de la semence entre maraichers pour pouvoir produire, se former, trier, échanger des semences entre nous.

AMAP

LES CAROTTES SAUVAGES

INTRODUCTION

Petite reprise de l'historique de l'association « Les Carottes sauvages » pour les adhérents qui sont venus nous rejoindre en 2018.

L'association existe depuis 2007, nous en sommes donc à la fin de notre 11ème année, déjà.

Nous avons vécu des changements (lieux aussi bien de culture que de distributions), de producteurs (départ d'Alex et arrivée de Jérôme et Gwenaël), du nombre d'adhérents, connu des années fastes comme celles de 2010, 2011 des années difficiles comme en 2008 (changement de terrain et augmentation du nombre d'adhérents).

Depuis 2009, nous sommes passés au principe de l'achat d'une part de travail et plus d'un panier de légumes. Les producteurs sont passés à 100% AMAP (plus de marché).

Nos producteurs continuent dans la recherche d'amélioration dans leurs pratiques culturales et nous les remercions de leur grande implication dans l'association, ainsi que leur dynamisme.

Et nous apprécions tout particulièrement les nouvelles du jardin envoyées régulièrement avec photos et humour à l'appui.

ADHERENTS

	Annemasse				Ferme				Vallée Verte				Total			
	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
Nombre de parts totales	46,5	48,5	53,5	56	16	16,5	18	21,5	34,5	34	32,5	30,5	96	99	104	108

178 adhérents en tout pour 108 parts réparties en 38 parts et 140 demi-parts.

POURQUOI UNE AMAP (Association de Maintien de l'Agriculture Paysanene) ?

- **Ferme à taille humaine**, éthique, s'inscrivant dans une démarche de développement durable, alternative à petite échelle encore d'un changement de consommation, des liens sociaux favorisant la coopération, l'entraide, la solidarité.

- L'AMAP permet de **consommer des produits de qualité**.

Ces derniers sont issus d'une agriculture exempte de pesticides, d'OGM, d'irradiation des aliments, (bientôt de nano-particules...), et sont produits localement, de saison, et en respectant les cahiers des charges type BIO,

- L'AMAP permet de **maintenir une économie locale**, court-circuitant ainsi tous les intermédiaires et leurs marges,

- L'AMAP permet de créer **un lien entre le producteur et le consommateur**. Une relation de confiance s'instaure, à travers une structure à taille humaine, dans le respect de chacun,

- L'AMAP permet de **manger écologiquement**. Outre des produits sains et le **respect de l'environnement**, la proximité de production permet aussi de réduire les transports, les emballages, les pertes, les gaspillages...

- L'AMAP permet de **préserver la biodiversité**. Les producteurs s'engagent à diversifier les légumes et planter une partie de leur production avec des semences anciennes,

- L'AMAP permet **d'avoir une transparence des prix**, en achetant des produits sans coûts masqués (externalités), qui intègrent à la fois le respect de l'environnement et la juste rémunération du producteur, suivant les règles sociales qui s'appliquent à nous-mêmes... Le prix des aliments correspond au prix du travail effectué par l'agriculteur, sans dépendre des prix « du marché » ou des aides publiques,

- L'AMAP permet de **valoriser le métier d'agriculteur**, métier noble par essence, puisqu'il satisfait notre 1er besoin : nous nourrir... Ce dernier peut ainsi recevoir un revenu digne, fixe et régulier, issu de son travail, sans avoir à supporter seul les aléas climatiques,

- L'AMAP permet, dans le domaine alimentaire, **de satisfaire sa conscience**, et de **se mettre en cohérence**, en évitant de se rendre complice d'une agriculture conventionnelle, intensive, polluante et inéquitable, que l'on dénonce par ailleurs...

GROUPE DE GESTION

On ne parle plus de Conseil d'Administration, car depuis l'Assemblée extraordinaire de 2014, nous ne sommes plus en association déclarée à la préfecture, mais en association de fait, reliée à OdAmap. Rien n'a changé dans les faits, si ce n'est d'éviter de payer deux fois l'assurance.

- ◆ 9 membres fidèles au poste pour la plupart depuis plusieurs années, avec à chaque fois la présence de Matthieu, maraîcher qui a pris ce rôle (présence très profitable pour l'association) ; les autres maraîchers remplissant d'autres fonctions dans le GAEC.

Voilà 11 ans que notre AMAP a été créée, et sans ce groupe de gestion, elle n'aurait pu voir le jour ni continuer à exister.

- ◆ **Appel aux curieux volontaires** pour participer au groupe de gestion

Notre association est continuellement en évolution. Nous la faisons vivre, nous innovons, nous réfléchissons aux solutions à mettre en place pour donner une dimension supplémentaire à notre engagement à travers l'AMAP.

Notre petit groupe travaille depuis plusieurs années ensemble. Mais il nous paraît important pour maintenir cette dynamique que de nouvelles têtes pensantes viennent nous rejoindre. Les idées, les énergies doivent tourner, s'enrichir.

S'investir au « groupe de gestion » :

- C'est participer 10 fois par an à une réunion de 20h à 22h30,
- Prendre en charge une tâche (suivi des e-mails, préparation du renouvellement des contrats, envoi des informations, gestion des contrats et des adhésions, participation aux actions d'OdAmap et faire le lien, réserver les salles de réunion, gérer l'informatique, etc),
- Proposer de nouvelles idées, enrichir les débats, apporter ses talents au collectif (on en a tous),
- Cela peut être aussi s'investir dans un projet ponctuel.

Chaque participant fait en fonction de ses disponibilités et compétences. Plus on est nombreux, plus le travail peut être partagé et plus on rigole !

Pendant les réunions en plus de l'organisation des distributions, des renouvellements..., de tout ce qui fait vivre l'association, nous essayons d'aborder des problèmes plus de fond, touchant l'évolution de notre AMAP.

- SCIC ou pas
- Paniers solidaires
- Intermittents du panier etc...

NOS QUESTIONNEMENTS

- Comment impliquer dans la vie de l'AMAP le maximum d'adhérents ?
Cette année, les producteurs vous le confirmeront, vous êtes venus nombreux et régulièrement aider au jardin, par contre, il y a eu peu de participation à la vie de l'association,
- Comment améliorer la communication et l'information entre les adhérents et les membres du groupe de gestion qui restent encore invisibles pour la plupart ?

Bien sûr, nous avons besoin de monde pour tous les côtés pratiques mais aussi pour enrichir notre réflexion, pour réfléchir sur notre évolution et sur la meilleure façon de s'inscrire dans une action environnementale et humaine

Tout en gardant une ambiance conviviale, la participation de chacun au sein du CA a été efficace et je remercie encore une fois chacun de son implication.

BOÎTE A IDEES

La dernière idée qui a germé pendant notre réunion est de vous proposer une boîte à idées mise à votre disposition pendant le bilan.

Vous pourrez vous lâcher ! Tout ce que vous pensez est bon à exprimer, même (surtout ?), ce que vous estimez qui ne va pas !

Ainsi par exemple vous pouvez apporter votre contribution sur :

- ce que vous appréciez,
- ce qui ne va pas,
- toutes les remarques qui vous viennent à l'esprit concernant les producteurs,
- pareil pour le groupe de gestion,
- et surtout toutes les bonnes idées que vous pourriez avoir pour « booster » notre collectif, le faire aller de l'avant, etc...

Vous pouvez y réfléchir à l'avance et les préparer : au moins deux, une concernant les producteurs, l'autre le groupe de gestion.

Un grand merci pour votre coopération . Nous sommes une communauté et une page blanche se remplit grâce à nous tous.

Précision importante : vous pouvez déposer votre contribution anonymement, c'est vous qui voyez.

DISTRIBUTIONS

Il y aura 49 semaines de distributions effectives (une distribution en mai a été supprimée),

A Annemasse, les distributions se font toujours au 36 rue du Château Rouge. Ce lieu mis à la disposition par la mairie d'Annemasse est géré au travers de l'association OdAmap à laquelle l'AMAP « Les Carottes Sauvages » est de fait partie prenante.

En Vallée Verte, les distributions se déroulent à Boège, place de la mairie sous la Grenette.

Chaque année nous devons rappeler l'importance d'avoir une attitude citoyenne quand on prépare son panier. Il y a toujours des jours où il manque des légumes en fin de distribution où les derniers arrivés ne

trouvent que des légumes moins appétissants ! (choix des légumes, problème de pesée, erreurs entre demi-part et part peuvent en être la raison). Pourtant les maraîchers prévoient toujours une part supplémentaire.

A contrario, il arrive qu'il reste beaucoup de légumes. Il serait préférable quand on doit s'absenter, de trouver quelqu'un pour venir chercher les légumes. En cas d'impossibilité de dernière minute, vous pouvez toujours essayer de joindre le producteur pour voir si on peut trouver une solution.

Comme l'année dernière, nous essayons d'écouler le surplus à des associations ou personnes dans le besoin. Pour Annemasse c'est l'association « Ancrage » qui bénéficie des légumes non distribués et en priorité de ceux qui ne peuvent se conserver.

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'AMAP des Carottes Sauvages du 6 Novembre 2018 .

Présents : Matthieu, Evelyne, Olivier, Emmanuel, Marie-Françoise, Natacha, Sonia

Excusés : Alexandra, Hélène, Antoine, Joël.

Thèmes	Suite à donner
<p>Préparation du bilan du 15/11. Evelyne nous propose le texte qu'elle a préparé. La présentation du bilan des producteurs sera rapide. Nous souhaitons centrer la réunion sur le groupe de gestion et son rôle essentiel pour la bon fonctionnement de l'Amap.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Matthieu propose de faire une introduction en disant que si les CS existent depuis 10 ans, c'est grâce au travail régulier du groupe et que les adhérents ne s'en rendent pas toujours compte. Le travail et les membres du groupe ne sont pas connus. Pour être plus visible, ce serait logique d'envoyer aux adhérents les comptes-rendus de CA. Olivier prend 2 photos des membres. 2. Chacun membre prépare une synthèse sur ses motivations, son action, ses limites et pourquoi on a besoin de nouvelles personnes. 3. En illustration, Emmanuel présentera le processus d'introduction du prix solidaire. <p>L'idée est de motiver des nouvelles personnes à rejoindre le groupe pour dynamiser la réflexion au sein du CA.</p> <p>Préparation du pot : Matthieu : les bières Evelyne : les fromages de Julien, les jus de Maëlis Natacha : vérifie ce qu'il reste du vin de l'AG d'Odamap et apporte les verres. Sonia : le pain.</p>	<p>Envoi des CR à faire après chaque CA.</p> <p>A préparer pour le 15/11</p>
<p>Retour des contrats lors du bilan. Il y aura beaucoup de contrats à réceptionner. Natacha propose de commencer la signature des contrats à 19h 30 et d'arrêter la distribution à 19h45 .</p>	<p>Matthieu informe les adhérents</p>
<p>Le questionnaire est important pour les producteurs.</p>	<p>Emmanuel l'envoie aux adhérents</p>
<p>Date de reprise des distributions . Le lundi 7 et jeudi 10 Janvier 2019. Il y aura 49 semaines de distribution. Le 10 /01 à 20h il y aura la réunion au local pour les nouveaux adhérents.</p>	<p>Réunion à préparer au CA du 11 Décembre</p>

Dates des CA 2019. les mardis 15/01 12/02 12/03 9/04 14/05 18/06	Je fais la réservation à MLK
---	---------------------------------

Prochain CA le 11/12/2018: préparation de la réunion du 10/01/2019 pour les nouveaux adhérents .

Fin de la réunion à 22h30.

Marie-Françoise